

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : SYNDICAT AZUR (M57) (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25950002300025

POSTE COMPTABLE : Centre des finances publiques ARGENTEU

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : SYNDICAT AZUR (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	48
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	47
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	49
B3.2 - Etalement des provisions	51
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	52
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	53
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	54
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	59
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	60
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	62
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	63
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	65
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	69

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	173752

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3 Dépenses d'équipement brut / population	0
4 Encours de dette / population (2) (3)	0
5 DGF / population	0
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	25,94%
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	93,35%
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	113%
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 1873890.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	26 092 522,14	29 467 089,95	-123 650,94	A1 3 250 916,87
Investissement	3 656 091,83	4 770 007,06	(3) -2 228 841,78	A2 -1 114 926,55
Fonctionnement	22 436 430,31	24 697 082,89	(4) 2 105 190,84	A3 4 365 843,42

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 535 964,80	III + IV 0,00	B1	-535 964,80
Investissement	I 535 964,80	III 0,00	B2	-535 964,80
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 714 952,07
Investissement	A2 + B2	-1 650 891,35
Fonctionnement	A3 + B3	4 365 843,42

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 535 964,80
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	535 964,80
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 052 914,45	6 656 870,42
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	535 964,80	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 067 991,17	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		6 656 870,42	6 656 870,42
		+	+
		+	+
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	29 593 112,45	26 831 225,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 761 887,45
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		29 593 112,45	29 593 112,45
TOTAL DU BUDGET (4)		36 249 982,87	36 249 982,87

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0.00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	3 650,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	503 363,00	0,00	619 309,45	0,00	619 309,45
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 898 810,00	535 964,80	1 522 680,00	0,00	2 058 644,80
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 405 823,00	535 964,80	2 143 989,45	0,00	2 679 954,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 797 315,00	0,00	2 874 212,00	0,00	2 874 212,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 797 315,00	0,00	2 874 212,00	0,00	2 874 212,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 203 138,00	535 964,80	5 018 201,45	0,00	5 554 166,25

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	34 712,00		34 713,00	0,00	34 713,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		34 712,00		34 713,00	0,00	34 713,00

TOTAL	5 237 850,00	535 964,80	5 052 914,45	0,00	5 588 879,25
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 067 991,17
------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 656 870,42
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	494 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		494 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	266 100,00	0,00	245 000,00	0,00	245 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 692 024,36	0,00	1 603 955,97	0,00	1 603 955,97
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 958 124,36	0,00	1 848 955,97	0,00	1 848 955,97
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 452 124,36	0,00	2 048 955,97	0,00	2 048 955,97

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 820 753,00		2 875 913,45	0,00	2 875 913,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 656 997,00		1 732 001,00	0,00	1 732 001,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 477 750,00		4 607 914,45	0,00	4 607 914,45

TOTAL	7 929 874,36	0,00	6 656 870,42	0,00	6 656 870,42
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 656 870,42
-----------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

4 573 201,45

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	13 122 205,02	0,00	17 425 355,00	0,00	17 425 355,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 357 366,00	0,00	6 480 000,00	0,00	6 480 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	114 400,00	0,00	85 850,00	0,00	85 850,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		19 593 971,02	0,00	23 991 205,00	0,00	23 991 205,00
66	Charges financières	1 077 212,00	0,00	977 993,00	0,00	977 993,00
67	Charges spécifiques (3)	4 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		20 676 183,02	0,00	24 985 198,00	0,00	24 985 198,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 820 753,00		2 875 913,45	0,00	2 875 913,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 656 997,00		1 732 001,00	0,00	1 732 001,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 477 750,00		4 607 914,45	0,00	4 607 914,45

TOTAL	25 153 933,02	0,00	29 593 112,45	0,00	29 593 112,45
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 593 112,45
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	205 200,00	0,00	162 650,00	0,00	162 650,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 422 677,00	0,00	1 907 110,00	0,00	1 907 110,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	8 229 235,00	0,00	10 651 155,00	0,00	10 651 155,00
74	Dotations et participations (3)	11 312 647,18	0,00	13 203 641,00	0,00	13 203 641,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	203 815,00	0,00	29 000,00	0,00	29 000,00
Total des recettes de gestion courante		22 373 574,18	0,00	25 953 556,00	0,00	25 953 556,00
76	Produits financiers	640 456,00	0,00	640 456,00	0,00	640 456,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		200 000,00	0,00	200 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		23 014 030,18	0,00	26 796 512,00	0,00	26 796 512,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	34 712,00		34 713,00	0,00	34 713,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		34 712,00		34 713,00	0,00	34 713,00
TOTAL		23 048 742,18	0,00	26 831 225,00	0,00	26 831 225,00
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						2 761 887,45
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						29 593 112,45

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 573 201,45
-------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	34 713,00	34 713,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 874 212,00	0,00	2 874 212,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	2 000,00	0,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	619 309,45	0,00	619 309,45
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 058 644,80	0,00	2 058 644,80
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 554 166,25	34 713,00	5 588 879,25

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 067 991,17
------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 656 870,42
-----------------------------------------------------	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	17 425 355,00		17 425 355,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	6 480 000,00		6 480 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	85 850,00	0,00	85 850,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	977 993,00	0,00	977 993,00
67	Charges spécifiques (9)	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 000,00	1 732 001,00	1 733 001,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 875 913,45	2 875 913,45
Dépenses de fonctionnement – Total		24 985 198,00	4 607 914,45	29 593 112,45

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 593 112,45
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule au

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	245 000,00	0,00	245 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	200 000,00	0,00	200 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		677 650,00	677 650,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		1 054 351,00	1 054 351,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 875 913,45	2 875 913,45
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		445 000,00	4 607 914,45	5 052 914,45
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
+				
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				1 603 955,97
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				6 656 870,42

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	162 650,00		162 650,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 907 110,00		1 907 110,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	10 651 155,00		10 651 155,00
74	Dotations et participations (8)	13 203 641,00		13 203 641,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	29 000,00	0,00	29 000,00
76	Produits financiers	640 456,00	0,00	640 456,00
77	Produits spécifiques (8)	2 500,00	34 713,00	37 213,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	200 000,00	0,00	200 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		26 796 512,00	34 713,00	26 831 225,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				2 761 887,45
=				

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT			ID: 095-259500023-20220414-202213D-DE.45

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 237 850,00	535 964,80	0,00	5 052 914,45	0,00	0,00	5 052 914,45	5 588 879,25
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 650,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	503 363,00	0,00	0,00	619 309,45	0,00	0,00	619 309,45	619 309,45
21	Immobilisations corporelles	1 898 810,00	535 964,80	0,00	1 522 680,00	0,00	0,00	1 522 680,00	2 058 644,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 405 823,00	535 964,80	0,00	2 143 989,45	0,00	0,00	2 143 989,45	2 679 954,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 797 315,00	0,00		2 874 212,00	0,00		2 874 212,00	2 874 212,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		2 797 315,00	0,00	0,00	2 874 212,00	0,00	0,00	2 874 212,00	2 874 212,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 203 138,00	535 964,80	0,00	5 018 201,45	0,00	0,00	5 018 201,45	5 554 166,25
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	34 712,00			34 713,00	0,00		34 713,00	34 713,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		34 712,00			34 713,00	0,00		34 713,00	34 713,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

1 067 991,17

Total des dépenses d'investissement cumulées

6 656 870,42

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

ID : 095-259500023-20220414-202213D-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		5 237 850,00	0,00	5 052 914,45	0,00	5 052 914,45
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	494 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		494 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	266 100,00	0,00	245 000,00	0,00	245 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		266 100,00	0,00	245 000,00	0,00	245 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		760 100,00	0,00	445 000,00	0,00	445 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 820 753,00		2 875 913,45	0,00	2 875 913,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 656 997,00		1 732 001,00	0,00	1 732 001,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		4 477 750,00		4 607 914,45	0,00	4 607 914,45

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

1 603 955,97

Total des recettes d'investissement cumulées

6 656 870,42

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

ID : 095-259500023-20220414-202213D-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 237 850,00	535 964,80	0,00	5 052 914,45	0,00	0,00	5 052 914,45	5 588 879,25
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 650,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2031	Frais d'études	3 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2051	Concessions, droits similaires	650,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	503 363,00	0,00	0,00	619 309,45	0,00	0,00	619 309,45	619 309,45
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	503 363,00	0,00		619 309,45	0,00	0,00	619 309,45	619 309,45
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 898 810,00	535 964,80	0,00	1 522 680,00	0,00	0,00	1 522 680,00	2 058 644,80
2128	Autres agencements et aménagements	278 600,00	0,00		155 000,00	0,00	0,00	155 000,00	155 000,00
21351	Bâtiments publics	10 000,00	0,00		7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
2152	Installations de voirie	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	158 200,00	24 000,19		143 700,00	0,00	0,00	143 700,00	167 700,19
2181	Install. générales, agencements	23 000,00	0,00		34 000,00	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00
21828	Autres matériels de transport	486 800,00	467 484,96		375 450,00	0,00	0,00	375 450,00	842 934,96
21838	Autre matériel informatique	15 000,00	0,00		12 100,00	0,00	0,00	12 100,00	12 100,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	918 210,00	44 479,65		791 930,00	0,00	0,00	791 930,00	836 409,65
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 405 823,00	535 964,80	0,00	2 143 989,45	0,00	0,00	2 143 989,45	2 679 954,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	2 797 315,00	0,00		2 874 212,00	0,00		2 874 212,00	2 874 212,00

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP (projet de budget) - 2022

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
1641	Emprunts en euros	2 797 315,00	0,00		2 874 212,00	0,00		2 874 212,00	2 874 212,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		2 797 315,00	0,00	0,00	2 874 212,00	0,00	0,00	2 874 212,00	2 874 212,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 203 138,00	535 964,80	0,00	5 018 201,45	0,00	0,00	5 018 201,45	5 554 166,25
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	34 712,00			34 713,00	0,00		34 713,00	34 713,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	34 712,00			34 713,00	0,00		34 713,00	34 713,00
13912	Subv. transf. Régions	0,00			10 857,00	0,00		10 857,00	10 857,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	34 712,00			23 856,00	0,00		23 856,00	23 856,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		34 712,00			34 713,00	0,00		34 713,00	34 713,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS I****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI**

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 237 850,00	0,00	5 052 914,45	0,00	5 052 914,45
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	494 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	480 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		494 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	266 100,00	0,00	245 000,00	0,00	245 000,00
10222	FCTVA	266 100,00	0,00	245 000,00	0,00	245 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		266 100,00	0,00	245 000,00	0,00	245 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		760 100,00	0,00	445 000,00	0,00	445 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 820 753,00		2 875 913,45	0,00	2 875 913,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 656 997,00		1 732 001,00	0,00	1 732 001,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	63 899,00		64 056,00	0,00	64 056,00
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	23 653,00		23 654,00	0,00	23 654,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	9 854,00		11 149,00	0,00	11 149,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		5 536,00	0,00	5 536,00
28051	Concessions et droits similaires	13 909,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	22 005,00		25 466,00	0,00	25 466,00
281351	Bâtiments publics	12 940,00		13 158,00	0,00	13 158,00
28152	Installations de voirie	12 627,00		12 628,00	0,00	12 628,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	221,00		221,00	0,00	221,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	21 269,00		22 314,00	0,00	22 314,00
2817534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	1 220,00		349,00	0,00	349,00
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 395,00		3 143,00	0,00	3 143,00

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP (projet de budget) - 2022

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28181	Installations générales, aménagt divers	7 698,00		7 699,00	0,00	7 699,00
281828	Autres matériels de transport	149 326,00		196 555,00	0,00	196 555,00
281838	Autre matériel informatique	23 291,00		25 402,00	0,00	25 402,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 646,00		2 594,00	0,00	2 594,00
28188	Autres immo. corporelles	234 693,00		263 726,00	0,00	263 726,00
4817	Indemnités de renégociation de la dette	1 054 351,00		1 054 351,00	0,00	1 054 351,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		4 477 750,00		4 607 914,45	0,00	4 607 914,45

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		25 153 933,02	0,00	0,00	29 593 112,45	0,00	0,00	29 593 112,45	29 593 112,45
011	Charges à caractère général (3)	13 122 205,02	0,00	0,00	17 425 355,00	0,00	0,00	17 425 355,00	17 425 355,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 357 366,00	0,00		6 480 000,00	0,00		6 480 000,00	6 480 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	114 400,00	0,00	0,00	85 850,00	0,00	0,00	85 850,00	85 850,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		19 593 971,02	0,00	0,00	23 991 205,00	0,00	0,00	23 991 205,00	23 991 205,00
66	Charges financières	1 077 212,00	0,00		977 993,00	0,00		977 993,00	977 993,00
67	Charges spécifiques (3)	4 000,00	0,00		15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00			1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		1 082 212,00	0,00	0,00	993 993,00	0,00		993 993,00	993 993,00
Total des dépenses réelles		20 676 183,02	0,00	0,00	24 985 198,00	0,00	0,00	24 985 198,00	24 985 198,00
023	Virement à la section d'investissement	2 820 753,00			2 875 913,45	0,00		2 875 913,45	2 875 913,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 656 997,00			1 732 001,00	0,00		1 732 001,00	1 732 001,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 477 750,00			4 607 914,45	0,00		4 607 914,45	4 607 914,45
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									29 593 112,45

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP (projet de budget) - 2022

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

ID : 095-259500023-20220414-202213D-DE

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****III****B****RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		23 048 742,18	0,00	26 831 225,00	0,00	26 831 225,00
013	Atténuations de charges (2)	205 200,00	0,00	162 650,00	0,00	162 650,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 422 677,00	0,00	1 907 110,00	0,00	1 907 110,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	8 229 235,00	0,00	10 651 155,00	0,00	10 651 155,00
74	Dotations et participations (2)	11 312 647,18	0,00	13 203 641,00	0,00	13 203 641,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	203 815,00	0,00	29 000,00	0,00	29 000,00
Total des recettes de gestion des services		22 373 574,18	0,00	25 953 556,00	0,00	25 953 556,00
76	Produits financiers	640 456,00	0,00	640 456,00	0,00	640 456,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		200 000,00	0,00	200 000,00
Total des recettes financières		640 456,00	0,00	842 956,00	0,00	842 956,00
Total des recettes réelles		23 014 030,18	0,00	26 796 512,00	0,00	26 796 512,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	34 712,00		34 713,00	0,00	34 713,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		34 712,00		34 713,00	0,00	34 713,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)**2 761 887,45****Total des recettes de fonctionnement cumulées****29 593 112,45**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		25 153 933,02	0,00	0,00	29 593 112,45	0,00	0,00	29 593 112,45	29 593 112,45
011	Charges à caractère général (4)	13 122 205,02	0,00	0,00	17 425 355,00	0,00	0,00	17 425 355,00	17 425 355,00
6042	Achats de prestations de services	17 400,00	0,00		5 600,00	0,00	0,00	5 600,00	5 600,00
60611	Eau et assainissement	15 000,00	0,00		15 500,00	0,00	0,00	15 500,00	15 500,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60613	Chauffage urbain	27 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60622	Carburants	364 500,00	0,00		450 000,00	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00
60623	Alimentation	3 800,00	0,00		16 700,00	0,00	0,00	16 700,00	16 700,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 500,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	73 000,00	0,00		73 050,00	0,00	0,00	73 050,00	73 050,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	0,00		37 800,00	0,00	0,00	37 800,00	37 800,00
60636	Habillement et vêtements de travail	81 500,00	0,00		80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
6064	Fournitures administratives	5 800,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	470 650,00	0,00		570 000,00	0,00	0,00	570 000,00	570 000,00
611	Contrats de prestations de services	10 600 610,02	0,00		14 499 072,00	0,00	0,00	14 499 072,00	14 499 072,00
6132	Locations immobilières	8 000,00	0,00		8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61351	Matériel roulant	17 600,00	0,00		5 800,00	0,00	0,00	5 800,00	5 800,00
61358	Autres	1 500,00	0,00		7 600,00	0,00	0,00	7 600,00	7 600,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	25 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61551	Entretien matériel roulant	175 000,00	0,00		209 500,00	0,00	0,00	209 500,00	209 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	28 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6156	Maintenance	83 720,00	0,00		137 225,00	0,00	0,00	137 225,00	137 225,00
6161	Multirisques	5 100,00	0,00		4 730,00	0,00	0,00	4 730,00	4 730,00
6168	Autres primes d'assurance	82 500,00	0,00		92 380,00	0,00	0,00	92 380,00	92 380,00
6182	Documentation générale et technique	400,00	0,00		400,00	0,00	0,00	400,00	400,00
6184	Versements à des organismes de formation	37 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	113 240,00	0,00		98 200,00	0,00	0,00	98 200,00	98 200,00
6231	Annonces et insertions	14 000,00	0,00		14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	16 950,00	0,00		26 600,00	0,00	0,00	26 600,00	26 600,00
6234	Réceptions	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	36 870,00	0,00		410 190,00	0,00	0,00	410 190,00	410 190,00
6238	Divers	38 450,00	0,00		43 388,00	0,00	0,00	43 388,00	43 388,00

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP (projet de budget) - 2022

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour	Pour	TOTAL
							information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	(Vote) III = I + II
6251	Voyages, déplacements et missions	16 300,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	0,00		5 200,00	0,00	0,00	5 200,00	5 200,00
6262	Frais de télécommunications	24 000,00	0,00		18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		200,00	0,00	0,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 400,00	0,00		3 600,00	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	408 415,00	0,00		81 120,00	0,00	0,00	81 120,00	81 120,00
63513	Autres impôts locaux	262 000,00	0,00		320 000,00	0,00	0,00	320 000,00	320 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	15 000,00	0,00		6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	6 357 366,00	0,00		6 480 000,00	0,00		6 480 000,00	6 480 000,00
6218	Autre personnel extérieur	28 280,00	0,00		28 500,00	0,00		28 500,00	28 500,00
6331	Versement mobilité	42 962,00	0,00		63 100,00	0,00		63 100,00	63 100,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	14 137,00	0,00		16 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	49 413,00	0,00		51 200,00	0,00		51 200,00	51 200,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 341 074,00	0,00		2 226 700,00	0,00		2 226 700,00	2 226 700,00
64112	SFT, indemnité de résidence	229 452,00	0,00		140 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00
64113	NBI	0,00	0,00		55 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	1 081 280,00	0,00		935 000,00	0,00		935 000,00	935 000,00
64131	Rémunérations	772 074,00	0,00		800 000,00	0,00		800 000,00	800 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		58 000,00	0,00		58 000,00	58 000,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		302 000,00	0,00		302 000,00	302 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	605 937,00	0,00		673 000,00	0,00		673 000,00	673 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	750 951,00	0,00		690 000,00	0,00		690 000,00	690 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 027,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	85 822,00	0,00		90 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 915,00	0,00		8 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00
6472	Prestations familiales directes	1 232,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	144 000,00	0,00		144 000,00	0,00		144 000,00	144 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 320,00	0,00		6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	173 036,00	0,00		174 000,00	0,00		174 000,00	174 000,00
648	Autres charges de personnel	17 454,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		19 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP (projet de budget) - 2022

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL	
								Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	114 400,00	0,00	0,00	85 850,00	0,00	0,00	85 850,00	85 850,00
65138	Autres secours	2 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	42 000,00	0,00		42 000,00	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00
65313	Cotisations de retraite	2 500,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	65 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
65888	Autres	2 500,00	0,00		1 350,00	0,00	0,00	1 350,00	1 350,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		19 593 971,02	0,00	0,00	23 991 205,00	0,00	0,00	23 991 205,00	23 991 205,00
66	Charges financières	1 077 212,00	0,00		977 993,00	0,00		977 993,00	977 993,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 104 646,00	0,00		1 006 230,00	0,00		1 006 230,00	1 006 230,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-27 434,00	0,00		-28 237,00	0,00		-28 237,00	-28 237,00
67	Charges spécifiques (4)	4 000,00	0,00		15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	4 000,00	0,00		15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 000,00			1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	1 000,00			1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		1 082 212,00	0,00	0,00	993 993,00	0,00		993 993,00	993 993,00
Total des dépenses réelles		20 676 183,02	0,00	0,00	24 985 198,00	0,00	0,00	24 985 198,00	24 985 198,00
023	Virement à la section d'investissement	2 820 753,00			2 875 913,45	0,00		2 875 913,45	2 875 913,45
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 656 997,00			1 732 001,00	0,00		1 732 001,00	1 732 001,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	602 646,00			677 650,00	0,00		677 650,00	677 650,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	1 054 351,00			1 054 351,00	0,00		1 054 351,00	1 054 351,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 477 750,00			4 607 914,45	0,00		4 607 914,45	4 607 914,45

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP (projet de budget) - 2022

Montant des ICNE de l'exercice	-28 237,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-28 237,00

Envoyé en préfecture le 14/04/2022
Reçu en préfecture le 14/04/2022
Affiché le
ID : 095-259500023-20220414-202213D-DE

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		23 048 742,18	0,00	26 831 225,00	0,00	26 831 225,00
013	Atténuations de charges (3)	205 200,00	0,00	162 650,00	0,00	162 650,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	16 000,00	0,00	17 650,00	0,00	17 650,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	120 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	69 200,00	0,00	65 000,00	0,00	65 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 422 677,00	0,00	1 907 110,00	0,00	1 907 110,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	785 000,00	0,00	790 000,00	0,00	790 000,00
7078	Autres marchandises	1 132 300,00	0,00	513 000,00	0,00	513 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	42 627,00	0,00	50 110,00	0,00	50 110,00
70878	Remb. frais par des tiers	462 750,00	0,00	554 000,00	0,00	554 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	8 229 235,00	0,00	10 651 155,00	0,00	10 651 155,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	8 229 235,00	0,00	10 651 155,00	0,00	10 651 155,00
74	Dotations et participations (3)	11 312 647,18	0,00	13 203 641,00	0,00	13 203 641,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
74758	Participation autres groupements	11 312 647,18	0,00	12 035 641,00	0,00	12 035 641,00
74788	Autres	0,00	0,00	1 148 000,00	0,00	1 148 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	203 815,00	0,00	29 000,00	0,00	29 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	203 815,00	0,00	29 000,00	0,00	29 000,00
Total des recettes de gestion des services		22 373 574,18	0,00	25 953 556,00	0,00	25 953 556,00
76	Produits financiers	640 456,00	0,00	640 456,00	0,00	640 456,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	640 456,00	0,00	640 456,00	0,00	640 456,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		200 000,00	0,00	200 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00		200 000,00	0,00	200 000,00
Total des recettes réelles		23 014 030,18	0,00	26 796 512,00	0,00	26 796 512,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	34 712,00		34 713,00	0,00	34 713,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Voir l'ensemble	Total
			I		II	III = I + II
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	34 712,00		34 713,00	0,00	34 713,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		34 712,00		34 713,00	0,00	34 713,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					48 424 639,97									
1641 Emprunts en euros (total)					48 424 639,97									
ARKEA 0421 2462795	ARKEA BANQUE	18/12/2015	2015-01-30	30/01/2015	5 000 000,00	F		2,150	2,170	EURO	T	C	N	A-1
MON265685	ENTREPRISES INSTITUTIONNELS Caisse Francaise de Financement Local	15/05/2009	2009-05-15	01/09/2009	6 663 124,88	F		4,680	4,740	EURO	A	P	N	A-1
MON504335EUR	Caisse Francaise de Financement Local	23/07/2015	2015-08-20	01/09/2016	16 408 987,05	F		3,300	3,350	EURO	A	C	N	A-1
MON504336EUR	Caisse Francaise de Financement Local	23/07/2015	2015-10-02	01/10/2016	11 948 895,08	F		3,330	3,380	EURO	A	P	N	A-1
MON504337EUR	Caisse Francaise de Financement Local	23/07/2015	2015-07-23	01/11/2016	8 403 632,96	F		3,330	3,380	EURO	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP (projet de budget) - 2022

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

ID : 095-259500023-20220414-202213D-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dicité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					48 424 639,97									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		30 311 475,47					2 874 210,70	1 006 225,15	0,00	236 026,87
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		30 311 475,47					2 874 210,70	1 006 225,15	0,00	236 026,87
ARKEA 0421 2462795	N	0,00	A-1	2 865 654,41	7,83	F		2,150	331 907,25	58 947,51	0,00	9 177,95
MON265685	N	0,00	A-1	1 748 163,87	2,67	F		4,680	554 532,49	82 950,37	0,00	18 775,82
MON504335EUR	N	0,00	A-1	10 816 039,67	13,67	F		3,300	972 483,85	361 886,66	0,00	109 181,44
MON504336EUR	N	0,00	A-1	8 308 598,51	13,75	F		3,330	659 590,68	280 519,06	0,00	64 385,52
MON504337EUR	N	0,00	A-1	6 573 019,01	13,83	F		3,330	355 696,43	221 921,55	0,00	34 506,14
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SYNDICAT AZUR (M57) - SYNDICAT AZUR - BP (projet de budget) - 2022

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

ID : 095-259500023-20220414-202213D-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
Total général		0,00		30 311 475,47					2 874 210,70	1 006 225,15	0,00	236 026,87

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	30 311 475,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	1 000,00		202 000,00	203 000,00	200 000,00	3 000,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	1 000,00		202 000,00	203 000,00	200 000,00	3 000,00
Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)	0,00	04/02/2020	200 000,00	200 000,00	200 000,00	0,00
Lissage fonds de soutien	1 000,00	04/02/2020	2 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	1 000,00		202 000,00	203 000,00	200 000,00	3 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	M	
					D	E = C - D
TOTAL PROVISIONS	1 000,00		202 000,00	203 000,00	200 000,00	3 000,00

Affiché le reprises

SOLDE

de l'exercice

ID : 095-259500023-20220414-202213D-DE

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS****B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Risque financier	Lissage fonds de soutien	750 000,00	8	2 000,00	1 000,00	747 000,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS

IV
B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	0,00	17,00	6,00	5,00	11,00
Adjoint administratif territorial	C	4,00	0,00	4,00	2,00	3,00	5,00
Adjoint administratif territorial principal de 1re classe	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	1,00	2,00	3,00
Directeur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		134,00	0,00	134,00	87,80	29,00	116,80
Adjoint technique territorial	C	60,00	0,00	60,00	33,00	29,00	62,00
Adjoint technique territorial principal de 1re classe	C	9,00	0,00	9,00	4,80	0,00	4,80
Adjoint technique territorial principal de 2e classe	C	34,00	0,00	34,00	32,00	0,00	32,00
Agent de Maîtrise	C	9,00	0,00	9,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maîtrise Principal	C	14,00	0,00	14,00	11,00	0,00	11,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		151,00	0,00	151,00	93,80	34,00	127,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	332	0,00	3-2 vacance temporaire d'emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	340	0,00	3-1 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	340	0,00	3-2 vacance temporaire d'emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-2 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-1 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-1 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-2 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-2 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-2 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-2 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-2 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-1 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-2 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-1 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-2 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	329	0,00	3-2 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-1 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-2 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-2 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-1 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-1 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-2 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-1 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-1 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-2 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-1 remplacement	CDD Contractuel en CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Adjoint technique territorial	C	TECH	329	0,00	3-2 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	329	0,00	3-2 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	329	0,00	3-2 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-1 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-1 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-2 vacance temporaire d'un emploi	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-1 remplacement	CDD Contractuel en CDD
Attaché	A	ADM	430	0,00	3-3-2° emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le j	CDD Contractuel en CDD
Attaché	A	ADM	480	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-a° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-a° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-a° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-a° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-a° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-a° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-a° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-a° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-a° accroissement temporaire d'activité	CDD Contractuel en CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 908 925,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 874 212,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 874 212,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		34 713,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	34 713,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 908 925,00	535 964,80	1 067 991,17	4 512 880,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 852 914,45	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		245 000,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	245 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		4 607 914,45	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	64 056,00	0,00
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	23 654,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	11 149,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 536,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	25 466,00	0,00
281351	Bâtiments publics	13 158,00	0,00
28152	Installations de voirie	12 628,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	221,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	22 314,00	0,00
2817534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	349,00	0,00
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 143,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	7 699,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	196 555,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	25 402,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 594,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	263 726,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	1 054 351,00	0,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 875 913,45	0,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
------------------------------	---------------------------------------------------------------	--------------------------------	-----------------------	----------

Total ressources propres disponibles	4 852 914,45	0,00	0,00
---------------------------------------------	---------------------	-------------	-------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 512 880,97
Ressources propres disponibles	IV	6 456 870,42
Solde	V = IV – II (8)	1 943 989,45

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		1 982 360,66
1641	Emprunts en euros	1 982 360,66
Acquisitions d'immobilisations		1 317 163,82
2031	Frais d'études	779,39
204	Subventions Biens mobiliers, matériel et études	84 718,75
2051	Concessions et droits similaires	779,39
2128	Autres agencements et aménagements	138 969,69
21351	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	4 816,99
21735	Installations générales (mise à dispo)	110 378,99
21735	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	1 558,79
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	23 619,71
21828	Autres matériels de transport	292 623,40
21838	Autre matériel informatique	8 950,04
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 926,80
2188	Autres	648 041,88
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		3 299 524,48
040	Opérations ordre transf. entre sections	12 964,03
13912	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables (régions)	4 054,69
13918	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables (autres)	8 909,34
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		760 860,77
TOTAL GENERAL		4 060 385,25

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		380 669,51
10222	FCTVA	180 669,51
1318	Autres	200 000,00
Autres recettes éventuelles		440 131,41
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	440 131,41
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		820 800,92
040	Opérations ordre transf. entre sections	1 169 572,29
28041	Bâtiments et installations	42 968,99
28041583	Bâtiments et installations	15 867,19
28042	Biens mobiliers, matériel et étude	7 478,79
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	3 713,57
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	17 082,68
28135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions de bâtiments publics	8 826,43
28152	Installations de voirie	8 470,91
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	148,25
281735	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	14 968,31
28175	Réseaux d'électrification	234,11
281758	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 108,34
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	5 164,52
28182	Amortissement autres matériels de transport	131 849,80
28183	Amortissement autre matériel informatique	17 039,75
281848	Amortissement autres matériels de bureau et mobiliers	1 740,06
28188	Amortissement autres matériels	176 908,35
4817	Pénalités renégociation dette	715 002,24
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	2 033 430,90
Total des recettes d'ordre		3 239 584,33
TOTAL GENERAL		4 060 385,25

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	10 550 612,53
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	3 797,61
60611	Eau et assainissement	12 080,60
60612	Énergie - Électricité	23 381,81
60613	Chauffage urbain	23 347,86
60622	Carburants	350 727,21
60623	Alimentation	11 406,22
60628	Gaz soudure	2 338,18
60631	Fournitures d'entretien	56 423,41
60632	Fournitures de petit équipement	26 738,87
60636	Vêtements de travail	62 351,50
6064	Fournitures administratives	4 774,70
6068	Autres matières et fournitures	395 819,09
611	Contrats de prestations de services	8 472 951,95
6132	Locations immobilières	5 138,13
61351	Locations mobilières matériel roulant	4 520,48
61358	Locations mobilières autres	5 518,40
615228	Entretien et réparation des biens mobiliers	13 562,89
615228	Entretien et réparation des biens mobiliers autres bâtiments	6 781,44
61551	Entretien matériel roulant	163 080,50
61558	Autres biens mobiliers	15 498,32
6156	Maintenance	94 910,75
6161	Prime assurance rc multirisques	3 207,62
6168	Autres (dont DAB et flotte auto)	62 646,98
6182	Documentation générale et technique	271,26
6184	Versements à des organismes de formation	30 817,29
6185	Frais de colloques et séminaires	7 704,32
62268	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	10 790,07
62268	Autres honoraires, conseils…	54 067,05
6231	Annonces et insertions	9 888,89
6232	Fêtes et cérémonies	17 802,01
6236	Catalogues et imprimés	263 451,09
6238	Divers	28 182,03
6251	Voyages, déplacements et missions (m57)	11 556,49
6261	Frais d'affranchissement	3 339,78
6262	Frais de télécommunications	12 206,60

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
627	Frais bancaires et assimilés	135,63
6281	Concours divers (cotisations...)	2 312,16
63512	Taxes foncières	55 011,07
63513	Autres impôts locaux	217 006,21
6355	Taxes et impôts sur véhicules	5 066,06
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 852 523,83
6218	Autre personnel extérieur	21 957,32
6331	Versement de transport	48 614,28
6332	Cotisations versées au FNAL	12 326,92
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	39 446,14
64111	Rémunération principale	1 715 521,76
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	107 860,53
64113	NBI	42 373,78
64118	Autres indemnités	720 354,27
64131	Rémunérations	476 467,95
64132	Supplément familial de traitement et indemnité	44 685,08
64138	Primes et autres indemnités	232 670,58
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	518 500,99
6453	Cotisations aux caisses de retraite	531 598,34
6455	Cotisations pour assurance du personnel	69 338,91
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	6 548,68
64731	Allocations de chômage versées directement	110 942,26
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 622,59
6478	Achat chèque déjeuner	134 055,23
648	Autres charges	14 638,22
65	Autres charges de gestion courante	67 808,46
65311	Indemnités de fonction	32 358,16
65313	Cotisations de retraite	1 926,08
6541	Créances admises en non valeur	32 548,22
6588	Autres charges diverses de gestion courante	321,13
65888	Autres charges de gestion courante	654,87
66	Charges financières	669 002,08
66111	Intérêts réglés à l'échéance	688 271,19
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-19 269,11
67	Charges spécifiques	6 781,44
673	Annulation titres sur exercice antérieur	6 781,44
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	642,27
6865	Dotations et provisions pour risques	642,27
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		16 147 370,61
042	Opérations ordre transf. entre sections	1 169 572,29

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	454 570,05
6862	Dotations aux amort. des charges financières à répartir	715 002,24
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	2 033 430,90
Total des dépenses d'ordre		3 203 003,19
TOTAL GENERAL		19 350 373,80

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		10 651 155,00
73133	Taxe d’enlèvement des ordures ménagères et assimilées	10 651 155,00
Dotations et participations reçues		5 047 432,17
7078	Ventes de marchandises (autres)	778 509,79
74718	Autres participations (Etat)	6 422,66
7472	Régions	6 422,66
74758	Participations autres groupements	4 256 077,06
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		1 831 998,17
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 129 363,17
70613	Redevance déchets industriels	571 402,08
7078	Autres marchandises	347 888,08
70845	Mise à disposition de personnel facturé	38 606,37
70878	produits des services par des tiers	171 466,64
75	Autres produits de gestion courante	7 373,64
75888	Produits divers de gestion courante	5 425,16
775	Produits des cessions d'immobilisations	1 948,48
76	Produits financiers	434 321,66
7681	Fonds de soutien - Sortie des emprunts à risques	434 321,66
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	135 628,88
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	135 628,88
013	Atténuations de charges	125 310,82
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	13 598,13
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	61 634,59
6479	Remboursements sur autres charges sociales	50 078,10
Total des recettes réelles		17 530 585,34
042	Opérations ordre transf. entre sections	12 964,03
777	Quote-part des subventions d’investissement transférée au compte de résultat	12 964,03
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00

RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)
	<i>Total des recettes d'ordre</i>
	TOTAL GENERAL
	1 819 788,46
	19 350 373,80

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

01. Gilbert AH-YU , Président	
02. Xavier PERICAT , 1er Vice-Président	
03. Georges MOTHRON , Délégué Titulaire	
04. Nessrine MENHAOUARA , 2ème Vice-Présidente	
05. Pascal BEYRIA , Délégué Titulaire	
06. Pascal LAUGARO , Délégué Titulaire	
07. André BOURDON , 3ème Vice Président	
08. Nathalie JOLLY , Délégué Titulaire	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...